

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

ETABLISSEMENT : 0370009J

Lycée François RABELAIS - CHINON

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2019-2020

Numéro de séance : 1

Date de convocation : Jeudi 17 octobre 2019

Date de la séance : mardi 12 novembre 2019

Présidence de : Serge MARTINAT

Quorum : 16

Nombre des présents : 23

Nombre d'absents excusés : 3

Effectif réel : 30

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

1- Conseil d'administration

- ◆ Désignation du secrétaire de séance.
- ◆ Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 24 septembre 2019.
- ◆ Mise en place des commissions et conseils :
 - La commission permanente.
 - Le conseil de discipline.
 - La commission hygiène et sécurité.
 - Le comité d'éducation à la santé et la citoyenneté (CESC).
 - Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL).
 - La commission de Fonds social.
 - La commission des marchés.

2- Gestion administrative et financière

- ◆ DBM exercice 2019.
- ◆ Contrats et conventions.
- ◆ voyages et sorties.
- ◆ Tarifs d'hébergement et de restauration 2019-2020 pour information.
- ◆ Tarifs internes à l'établissement pour vote.

3- Organisation pédagogique et éducative

- ◆ Bilan de fonctionnement de l'année 2018-2019.

Signatures

Le Président
Serge Martinat

Le Secrétaire
Yves Debève

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : mardi 12 novembre 2019

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	MARTINAT Serge	O						
	Adjoint	GOWOROWSKI Anne-Sophie	O						
	Gestionnaire - Agent comptable	WILLEFERT Jean-Paul	O						
	CPE	GRELET Claudine	O						
	Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques	BRETHOUX Nicolas	O						
Elus locaux	Collectivité de rattachement Conseiller Régional	GILLE Jean-Patrick	N	O	N	ROIRON Pierre Alain	N	O	O
	Collectivité de rattachement Conseillère Régionale	PAIN Isabelle	N	O	O				
	Groupement de commune	MOUTARDIER Denis	O						
	Commune siège	LAMBERT Christelle	N	O	O				
Personnalité qualifiée		FLORI Myriam	N	N	N				
Total		10	6				0		
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BAUDRY Christophe	O						
		PARROT Sandrine	O						
		HOMINAL Xavier	O						
		GUILHAUMON Bernard	O						
		RAOUX Christine	O						
		VUILLERMOZ Lucile	O						
		DEGOUSSE Elisabeth	O						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	DERANGEON Adeline	N	O	O	DROUCHAUX Karine	O		
		THIERRY David	O			VALLÉE Nathalie			
		DEBEVE Yves	O						
Total		10	9			1			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	RAINON Delphine (FCPE)	O			POISSON Clarisse (FCPE)			
		LAGNIEL Marie-Pierre (FCPE)	N	O	O	MICHARD Katia (FCPE)			
		LALOUPETTE Laurent (FCPE)	O			BRETON Mickaël (FCPE)			
		MONTACIE François (FCPE)	O			LANDY Sylvie (FCPE)			
		DE REYDET DE VULPILLIERES Nicolas (PEEP)	O			PATARIN Christel (PEEP)			
	Elèves	OLLIVIER Jason	O			ROYER Orlane			
		ALBRESPIY-BRIAND Barnabé	O			LECOMTE Louise			
		BESNARD Charles	O			MAILLMART Shawn			
		GRASLIN Madison	N	O	O	CHEMIN Emma			
		BILLEUX Julien	N	O	O	GREFFIER Pierre			
Total		10	7			0			
Total			22			1			

Invité (e) (s) :

M. Boughnisa Hassan stagiaires de Master 1 en Physique-Chimie

Mme Giraud stagiaire pers direction

RUBRIQUE I. Conseil d'administration

Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h15.

1. Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Debève, représentant des Personnels ATSS, assure le secrétariat de la séance.

2. Installation du conseil d'administration :

Monsieur le proviseur présente la composition du nouveau conseil d'administration (annexe IV)

3. Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Le procès-verbal de la séance du mardi 24 septembre 2019 est approuvé.

Votants : 23 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

4. Mise en place des commissions et conseils :

Monsieur le Proviseur rappelle la composition et le rôle de chaque commission et conseil :

- La commission permanente (annexe 1)
- Le conseil de discipline (annexe 2)
- Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) (annexe 5)
- La commission Hygiène et sécurité (CHS) (annexe 3)
- Le Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté (CESC) (annexe 4)
- La commission pour l'attribution des fonds sociaux (annexe 6).
- La commission des marchés (annexe 7).

Ces instances représentatives sont désignées conformément à la réglementation.

Monsieur le Proviseur fait la lecture du document du Conseil d'Administration et présente sa nouvelle composition et ses nouveaux membres pour l'année 2019-2020.

Monsieur le Proviseur donne des explications sur la composition et sur le fonctionnement de la commission permanente, du conseil de discipline et des autres commissions.

Mme Grelet, prend la parole, suite à la demande de Monsieur le Proviseur, et relate le rôle, la composition, et le fonctionnement du Conseil des délégués pour la vie lycéenne (C.V.L.).

Monsieur le Proviseur insiste sur le fait que seul le chef d'établissement peut convoquer le CVL. Le CVL ne peut être convoqué à l'initiative d'une autre personne.

Les élèves peuvent cependant se réunir seuls.

19h20, départ de M. Moutardier

RUBRIQUE II. Gestion matérielle et financière

✓ Tarifs de restauration et d'hébergement 2020. (Pour information)

M. Willefert, Agent comptable adjoint-gestionnaire, présente la Grille tarifaire Région Centre-Val de Loire applicable au 01 Janvier 2020. Il annonce également la création du forfait 4 jours pour les demi-pensionnaires.

✓ Tarifs des prestations internes et accessoires 2020.

M. Willefert, Agent comptable adjoint-gestionnaire, présente la Grille tarifaire actualisée applicable au 01 Janvier 2020. Il précise que le lycée gère la communication des copies des Epreuves Anticipées de Français du baccalauréat et qu'il y a de plus en plus de recours de la part des familles.

Votants : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-36**

✓ Télépaiement et paiement en ligne.

M. Willefert, Agent comptable adjoint-gestionnaire, présente la procédure de Télépaiement et de paiement en ligne. Le site du lycée est à jour et opérationnel.

Les usagers peuvent dorénavant payer les frais d'hébergement et acheter des tickets repas. Ce site permet également la réservation des repas du restaurant scolaire.

Une note explicative sera envoyée aux parents au cours du 2^{ème} trimestre avec l'avis aux familles.

M. Willefert annonce qu'à la rentrée 2020, le paiement par prélèvement des frais d'hébergement sera proposé aux familles.

Madame Raoux, représentante des Personnels d'éducation, s'inquiète pour les autres moyens de paiement, espèces et chèques.

M. Willefert répond qu'ils seront toujours possibles mais ils disparaîtront à terme car trop chers.

Contrats et conventions :

✓ **Contrat de maintenance des installations de chauffage, ventilation et production E.C.S - Société Brunet**

La convention porte sur la maintenance des installations de chauffage, ventilation et production E.C.S Entre la société Brunet et le Lycée François RABELAIS.

Il est conclu pour une période de 36 mois, du 01/01/2020 à 31/12/2022, pour un coût annuel de 7 800,00 € T.T.C.

La société a été retenue dans la mesure où la nouvelle chaudière à gaz a été installée par cette entreprise. La nouvelle chaudière est garantie 2 ans.

Votants : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-33**

✓ **Convention d'hébergement d'élèves internes lycée professionnel Joseph Cugnot.**

La convention porte sur l'hébergement d'élèves internes du lycée professionnel Joseph Cugnot et la mise à disposition de places d'internat selon conditions tarifaires applicables au 01 Janvier 2020.

Elle est conclue entre la Région Centre-Val de Loire, le lycée professionnel Joseph Cugnot et le Lycée François RABELAIS pour un an.

Votants : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-34**

✓ **Convention d'hébergement d'élèves internes C.F.A.A.D de Tours Fondettes.**

La convention porte sur l'hébergement d'élèves internes du C.F.A.A.D de Tours Fondettes Agrocampus et la mise à disposition de places d'internat selon conditions tarifaires applicables au 01 Janvier 2020.

Elle est conclue entre la Région Centre-Val de Loire, le C.F.A.A.D de Tours Fondettes Agrocampus et le lycée François RABELAIS pour un an.

Monsieur le Proviseur rappelle la contrainte qui existe à accueillir les élèves du C.F.A.A.D de Tours Fondettes Agrocampus et du lycée professionnel Joseph Cugnot sur l'accueil même des élèves du lycée Rabelais. Il souligne qu'à la rentrée prochaine le LP Cugnot va ouvrir une nouvelle section de baccalauréat professionnel sécurité et qu'une nouvelle demande de places en internat va naître.

Monsieur le Proviseur en a informé la collectivité de rattachement.

Votants : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-35**

✓ **Marché de location-maintenance de solutions reprographiques.**

M. Willefert présente le nouveau contrat de location-maintenance de solutions reprographiques entre la société Konica-Minolta et le lycée François RABELAIS.

L'engagement est pris sur une période de 3 ans non renouvelables sur tarification ferme.

Le contrat actuel avec la société Quadra s'achève au 31/12/2019.

La mise en concurrence a été publiée sur la plateforme dédiée. 3 sociétés ont déposé leur candidature : KONICA MINOLTA, RICOH et C'PRO OUEST.

La commission des marchés a retenu la société KONICA MINOLTA.

Monsieur OLLIVIER, représentant des élèves, souligne que la région centre Val de Loire finance les manuels scolaires ce qui n'est pas le cas dans d'autres régions.

Votants : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-38**

✓ **Convention de partenariat pédagogique et éducatif.**

M. Willefert présente la convention entre l'Aéroclub U.L.M C.L.S.U.C.L de Channay-sur-Lathan et le lycée François RABELAIS.

La convention porte sur les modalités d'organisation du Brevet d'initiation aéronautique et de mise à disposition des matériels à finalité pédagogique et éducative pour l'enseignement dispensé par M. Guibert.

Votants : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-37**

✓ **Opération Bol de riz (Pour information)**

Madame Vuillermoz, représentante des Personnels d'éducation, et enseignante à l'initiative de ce projet mené avec Thomas Koudité, élève de TS, présente les Objectifs de l'opération

Le Bol de Riz est une action qui rappelle que, dans le monde, tous les enfants ne mangent pas à leur faim. Bien que ce soit un droit fondamental, trop d'entre eux en sont hélas privés.

manière de se rapprocher symboliquement de l'autre, d'être solidaire. C'est prendre conscience que, pour de nombreux enfants, ce bol de riz est trop souvent la seule nourriture quotidienne.

Le Bol de Riz est là pour rappeler tout cela, c'est un petit renoncement à son confort habituel, un temps privilégié où l'on vit et où l'on partage, certes très symboliquement, la même vie.

Cette opération aura lieu sur le repas du midi au restaurant scolaire pour les élèves et les personnels volontaires.

L'information sera diffusée par les élèves dans les classes.

Voyages et sorties scolaires :

✓ Sortie scolaire théâtre à Tours-Thélème 2020.

- Adopte le budget prévisionnel de la sortie au théâtre à Tours-Thélème en 2020 ;
- Autorise le Chef d'établissement à signer tout contrat ou convention en lien direct avec la sortie ;
- Adoption des éventuelles participations familles demandées à hauteur de 15 euro.
- Autorise le Chef d'établissement à accepter tout don et legs en lien direct avec la sortie ;
- Autorise l'Agent comptable à encaisser toute somme en lien direct avec la sortie.

Votants : 22 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-39**

Décisions budgétaires modificatives :

D.B.M 9 pour information relative à la régularisation des ouvertures de crédits et prévisions de recettes des ressources sous condition d'emploi.

RUBRIQUE III. QUESTIONS DIVERSES

1. Points sur les travaux au lycée :

Les représentants des Personnels enseignants et d'éducation souhaitent avoir des informations concernant les travaux d'huissierie, le transfert de la loge et les travaux de mise aux normes HACCP de la cuisine.

M. Willefert souligne que le chantier connaît des difficultés de calendrier depuis la rentrée. Il précise que chaque semaine se tient une réunion de chantier avec la présence de chefs d'unité.

Le maître d'œuvre et mandataire des travaux a des difficultés à se faire entendre des entreprises malgré les pénalités pour retard qu'auront à payer celles-ci.

Les travaux d'huissierie sur le bâtiment administratif ont du retard.

Le transfert de la loge a pris du retard également avec un problème de standard, de raccordement de la machine à affranchir le courrier, problème d'alarme et de vidéo surveillance.

Les portails ont été endommagés par une entreprise.

M. Willefert dit ne pas avoir actuellement de calendrier.

M. Martinat précise qu'il a contacté M. Gay au Conseil régional et qu'il a été entendu.

La reprise du service normal de cantine est prévue pour le 1^{er} janvier 2020.

2. Demande de terrasse extérieure pour le self :

Les représentants des Personnels enseignants et d'éducation souhaitent savoir s'il serait possible d'obtenir la construction d'une terrasse extérieure pour le self. Madame Vuillermoz précise que cela existe dans d'autres établissements scolaires.

M. Martinat ne rejette pas l'idée et va y réfléchir.

3. Accompagnement personnalisé « 54 heures » :

Les représentants des Personnels enseignants et d'éducation s'interrogent sur l'application du texte de loi concernant l'Accompagnement personnalisé au lycée et sur les « 54 heures » qui y sont dédiées.

M. Martinat reconnaît la difficulté de la mise en œuvre de cette disposition.

M. Hominal craint que les familles ou les élèves reprochent au lycée de ne pas les proposer.

Madame Goworowski indique que des moments de concertation seront proposés aux élèves et aux familles.

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 20h30.